

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°1 - RPI Manthelan - Le Louroux

07/11/2023

Début : 18h

Fin : 20h30

Présents :

<u>Enseignants :</u> Mme BONNET (directrice Le louroux) Mme BEFFARA Mme DUPRE (directrice Manthelan) M. SALLE Mme ROMANZIN Mme BRAULT Mme BEGAUD Mme DACHICOURT M. DENIZIOT	<u>Mairies :</u> Manthelan : Mme TOURNEMICHE (conseillère) M. PIPEREAU (maire) Le Louroux : M. DENIAU (maire) Mme BARREAU (conseillère) M. BAZILLAIS (conseiller)	<u>Parents d'élèves de Manthelan:</u> Mme CASSIER DURAND Mme CHAUVELIN M. GUENIN Mme RUIZ GONZALEZ Mme DE ALMEIDA Mme LIBEAU <u>Parents d'élèves - Le Louroux :</u> Mme TESSIER Mme CHISTEL
Mme LARGE - Inspectrice	Mme Mercier (ATSEM) Mme Pain (ATSEM)	

Excusés : Mme LAMBERT, Mme TURMINEL, Mme MARDHEL, Mme CHAUMONT, M. VIMENEY, M. SOULAS (DDEN)

- **Unification des conseils d'école**

Manthelan :

Vote pour : 25 contre : 0 Abstention : 0

Le Louroux :

Vote pour : 25 contre : 0 Abstention : 0

L'unification des conseils est votée à l'unanimité.

- **Adoption du PV de juin 2023**

Le procès-verbal du conseil d'école du 12 juin 2023 est voté à l'unanimité.

- **Effectifs et organisation pédagogique**

PS-MS 1 : 22 Mme DACHICOURT

PS - MS 2 : 22 Mme ROMANZIN

GS : 25 Mme BEGAUD

CP - CE1 : 16 + 5 (21) M. DENIZIOT

CE1 : 22 Mme LAMBERT

CE1-CE2 : 8 + 14 (22) Mme BONNET

CE2-CM1 : 13 + 8 (21) Mme BEFFARA

CM1-CM2 : 16 + 6 (22) M. SALLE

CM2 : 22 Mme DUPRE

Répartitions des CM1 et CM2 (question parents)

Le thème a été abordé en conseil des Maîtres en juin.

Suite à la mise en place d'un protocole fin juin 2023 pour sortir 3 élèves de la classe de CM1 durant une semaine, il a été décidé de séparer les 3 élèves perturbateurs en CM2 pour 2023-24 en priorité.

Rappel de la règle concernant les répartitions entre les deux écoles. Les élèves habitant au Louroux sont prioritaires à l'école Louis Blanchard, puis selon les effectifs sont ajoutés des élèves hors commune, puis des élèves habitant à Manthelan (selon les effectifs).

Cette règle est essentielle pour éviter les demandes constantes de parents d'aller dans telle ou telle école (pas d'école à la carte).

- **Élections et vote par correspondance**

Manthelan : Résultat des élections du 13/10, 248 inscrits / 153 votants / 21 blancs ou nuls. Les 7 sièges sont pourvus.

Aucune liste n'a été présentée donc il n'y a pas eu d'élection au Louroux, un tirage au sort a été effectué parmi les volontaires : 2 titulaires et 2 suppléants ont été désignés.

Proposition de renouvellement du vote par correspondance aux élections 2024.

Vote contre : 0 Abstention : 0 Pour : 25

Le renouvellement du vote par correspondance est adopté à l'unanimité.

Les directrices proposent d'utiliser une application électronique pour voter en 2024 (la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 dite loi Rilhac) afin de pouvoir réaliser des économies de papier importantes mais aussi de temps. Mme l'Inspectrice rappelle que cette application doit être validée par l'Éducation Nationale (protection des données). Le question du coût est à creuser.

- **Règlement intérieur**

Modification demandée par l'Inspection : "Conformément à l'article L511-3-1 du Code de l'éducation, aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, ou d'altérer sa santé physique ou mentale »."

Le conseil propose une modification et un élargissement à la notion d'individu et non seulement enfant :

« En lien avec l'article L511-3-1 du Code de l'éducation, aucun individu ne doit subir, de la part d'autres individus, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, ou d'altérer sa santé physique ou mentale »

- **Vie du RPI (projets et parcours citoyen)**

Maternelle :

- Parcours citoyen -> La Bienveillance : Démarche "positive" avec albums sur l'amitié et discussion avec les élèves sur ce qu'est l'amitié; Albums sur les compliments : Qu'est ce qu'un compliment ? Apprendre à se complimenter les uns les autres , être attentionné; Petites séries (au cours de l'année) : les p'tits philosophes

- Parcours citoyen : Conseil des élèves hebdomadaires pour parler de ses "émotions" : chacun choisit un emoji en carton (bonheur-peur-colère-tristesse-) et fait part de son ressenti de la journée ; pour parler des conflits, des propositions d'élèves et des remerciements.
- Projet "apprendre à jouer ensemble" dans la cour : avec le banc de l'amitié, des tracés de jeux dans la cour (avec parcours de motricité) et affichages des différents jeux et activités possibles à la récréation
- Projet "Les arbres au fil des saisons" : connaissance des arbres, des saisons, l'utilité des arbres.
Souhait de plantation de 3 arbres dans la prairie (1 par classe)
- Semaine du goût : 4 jours ont été consacrés à la semaine du goût avec le principe d'un jour/une couleur avec la particularité du jour "orange" où nous avons participé à l'élaboration du menu de la cantine, en collaboration avec Christelle et l'Association de cantine.
- Sortie cinéma
 - jardin partagé
 - ferme en fin d'année

+

PS/MS :

- Bibliothèque de Manthelan une fois par période pour les PS1/MS1 et les PS2/MS2, sinon bibliothèque de l'école.
- Projet noix : mardi 17 octobre, nous sommes allés ramasser des noix, avec M. Drouault, à l'Echandon.
- Sortie en forêt ce mardi 7 novembre au Louroux.
- PS1/MS1 : correspondance avec une autre classe de PS/MS, entre les 2 mascottes "Loup" et projet de rencontre sportive en fin d'année, dans le cadre des jeux olympiques

CP :

- avec l'association ACLE, sortie au cinéma de Loches
- avec l'association NACEL, participation au festival jeune public « Côté jardin »,spectacle vivant
- cycle piscine en fin d'année
- promenade dans le parc d'Azay le Ferron en vélo en fin d'année (Réserve de la Haute-touche)

CE1: la classe a participé à la journée Sciences et patrimoine, qui s'est déroulée au Louroux le 29 septembre 2023. Les enfants ont pu:

- découvrir le prieuré grâce à une balade numérique (tablette et QR code pour une explication audio)
- participé à un rallye photo dans le village
- réalisé un dessin d'observation autour de l'étang
- observé les oiseaux ou les libellules, en compagnie d'un guide.

Le cycle piscine a démarré le 19 septembre et se terminera le 12 décembre, avec 11 séances, tous les mardis après-midis.

CE1-CE2 et CE2-CM1 :

- Les deux classes ont aussi participé à la journée Sciences et Patrimoine au Louroux et entamé le cycle piscine.
- Dans le cadre de la semaine du goût, Les Croqueurs de Pommes sont intervenus dans les 2 classes, les enfants ont développé leurs connaissances sur les pommes et ont dégusté différentes variétés anciennes. En partenariat avec l'association de cantine, les enfants ont réalisé plusieurs ateliers cuisine (repas du jour, anniversaire...) et ont cuisiné des "scones" pour le petit déjeuner anglais qui a eu lieu la veille des vacances de la Toussaint dans les classes.
- Après avoir travaillé sur la période de la préhistoire, les enfants de CE2-CM1 ont souhaité découvrir le Musée du Grand Pressigny. La sortie est prévue le 1^{er} février 2024.
- Correspondance pour les CE1-CE2 avec une classe de Joué-les-Tours

- Cette année, la labellisation Eco-école portera sur le thème de l'eau (diagnostic en cours, réalisation du plan d'action en novembre). Rappel : éco-comité ouvert à tous les intéressés.

Parcours du citoyen (demande mairie): En lien avec le devoir de mémoire, travail sur la paix en cycle 2 (réalisation de colombes avec acrostiche sur la paix l'an passé en lien avec la mairie du Louroux) + séances décrochées sur les 8 mai et 11 novembre

Harcèlement : 5 séances l'an passé + travail sur le corps et l'empathie, renouvellement cette année du travail en classe sur le harcèlement

Démocratie : Mise en place de conseils coopératifs hebdomadaires dans certaines classes, participation d'enfants délégués aux éco-comités

Eco-citoyenneté : éco-école, tri des déchets ...

CM1-CM2 :

- Séquence course d'endurance en EPS avec participation à la course « Corrida de Loches »

- Sortie Cinéma avec l'ACLE

- Cycle Piscine

- Sortie plus importante sur une journée en fin d'année pour pallier le fait qu'une partie de la classe ne sera pas partie en classe découverte (avec la classe de CM2). Des devis sont en cours.

CM2 :

- Château de Candé à Monts avec l'Arbre voyageur

- Sortie à Tours : Musée des Beaux Arts de Tours et Musée d'Histoire Naturelle

- Course Corrida Loches

- Cinéma Accle

- Cycle Piscine

- Sortie sur une journée avec les CM1-CM2

Parcours du citoyen :

Chaque fin de semaine un thème Éducation Civique est abordé, les enfants échangent. Les 2 cérémonies 11 novembre et 8 mai sont proposées aux élèves avec un travail pédagogique en amont.

Propositions :

- Visite de la maison du Souvenir de Maillé

- Mise en place d'élections fictives dans les locaux de la mairie.

- Élaboration d'un écrit "Les citoyens de Manthelan"(questions/propositions/ envies/...)par les enfants puis échange avec des membres de Conseil Municipal.

Classe découverte :

Suite à la demande des parents d'élèves, les enseignants ont entamé en mai dernier une réflexion collective pour la réalisation d'un projet de classe découverte pour l'ensemble des élèves du RPI, afin que chaque enfant puisse profiter une fois dans sa scolarité de ce type de projet. Les enseignants se sont mis d'accord sur deux projets, une classe verte et une classe de mer.

Concernant la classe de mer, fin juin, des enseignants accompagnés par des parents d'élèves ont appelés 18 centres afin de recueillir les informations et notamment chercher un centre répondant aux différents critères : accueil de 160 enfants avec agrément maternelle à maximum 3h30 de route. 2 répondent aux critères, 4 acceptent en divisant le groupe en 2 mais aucun centre n'avait de disponibilité pour 2024. Il a été décidé de décaler le projet à 2025.

Deux classes découvertes de 3 jours : CPA Lathus pour les classes de Mme Bégaud et M. Deniziot/
Classe de mer (lieu à définir), réservation possible dès janvier 2024 (et donc choix définitif du lieu)

Date : 21 au 23 Mai 2025

L'intérêt de partir en 2025 : chacun des partenaires peut compter sur deux années budgétaires et ainsi recueillir un maximum d'argent afin de baisser au maximum l'enveloppe des familles.

Des sorties de fin d'année peu coûteuses seront donc prévues cette année (sauf les CM2 qui ne participeront pas au projet)

Deux tableaux de recettes prévisionnelles ont été présentés au conseil (voir annexes).

Proposition n°1 : pourcentages de participation correspondant à un projet similaire (départ de tout le RPI) à Descartes en 2023.

Proposition n°2 : pourcentages correspondants aux précédentes classes découvertes organisées dans le RPI (ici Lezay 2015).

Certains parents d'élèves trouvent que le montant de 100€ n'est pas excessif vu le caractère exceptionnel du projet. Cependant, pour les familles ayant plusieurs enfants sur le RPI, cela représente un montant important mais aussi globalement pour les familles en difficulté financière. Une participation en plusieurs fois devrait être proposée (et de manière obligatoire pour ne pas mettre en difficulté les parents qui n'oseraient pas demander). Il est proposé de plus de soumettre plusieurs montants aux parents en fonction de leurs moyens.

Un questionnaire anonyme sera réalisé par les représentants de parents d'élèves accompagnés des directrices afin de recueillir les retours des parents.

Un enseignant rappelle que les budgets de l'APE et de la coopérative sont essentiellement des participations financières des parents. La proposition n°1 les feraient donc participer à hauteur de 75 % (contre 48 % dans la proposition 2). De plus, la circulaire du 13-6-2023 rappelle que « dans le cadre des sorties scolaires facultatives, lorsqu'une contribution financière est demandée aux familles, celle-ci doit être limitée et ne doit, en aucun cas, conduire à l'exclusion d'un élève pour des raisons financières. »

La mairie de Manthelan rappelle que le coût de fonctionnement de l'école représente 25 % du budget municipal. Les propositions budgétaires vont être examinées en conseil municipal. Les mairies demandent une idée du coût au pro-rata pour chaque commune. Le délai sur deux ans est court pour les mairies qui préfèrent budgétairement des petits projets tous les ans plutôt qu'un gros (plus simple de budgéter sur plusieurs années). La réponse sera donnée en février lors du vote des budgets municipaux.

Enfin, les parents d'élèves décrivent qu'il serait peut-être judicieux que les accompagnants ne soient pas des parents mais du personnel de mairie par exemple (ou personnes extérieures à l'école).

Les aînés, suite à une tombola, ont fait un don de 160 euros pour l'école de Manthelan.

Question parents : Les mairies subventionnent-elles les sorties depuis le COVID ? Non, pas de subventions mais une mise à disposition du car du Louroux pour les sorties.

- **Organisation du car**

Les enseignants demandent une clarification des moyens de communication pour la réservation du car.

Un tableau collaboratif a été mis en place pour que chaque personne utilisant le car puisse avoir une vision directe des jours d'utilisation du car (piscine, sorties, entretien...)

Suite à un problème de disponibilité en septembre et pour éviter de nouvelles inconvenues :

Demande de la mairie du Louroux :

- Demande de disponibilité du car pour une sortie un mois à l'avance par mail.

Demande des enseignants :

- Que la mairie (ou le chauffeur) remplisse de son côté le tableau en notant les jours d'indisponibilité (entretien du véhicule ...) afin d'éviter une réservation sur ces jours là. La mairie répond que les rendez-vous ont normalement lieu pendant les vacances.

- Si l'échange se fait par mail, besoin d'une réponse afin d'être sûr que l'information est bien passée et que le car sera bien en place le jour J. C'est noté pour la mairie.

- **Sécurité**

Exercice incendie :

Manthelan : Fait le jeudi 28 septembre 2023

L'enseignante ne pouvait pas sortir de sa classe avec le fauteuil, elle a laissé le groupe sortir seul et a fait le tour par la bibliothèque avec l'enfant immobilisé.

La directrice demande à la mairie de prévoir un deuxième plan incliné.

Le Louroux : Le signal a été entendu car la porte était ouverte et qu'il n'y avait pas de bruit en classe (que faire en cas de porte fermée et classe non silencieuse comme travail de groupe, musique ...?). Pas de solution proposée par la mairie. Le regroupement a cependant été rapide et sans problème au point de rassemblement.

PPMS AI :

Manthelan : fait le jeudi 12 octobre 2023 RAS

Le Louroux : fait le 13 octobre 2023 non concluant car signal non entendu (hurleur ayant un niveau sonore bas dans la cour, pas de sonnerie dans les classes contrairement à la cantine et la salle polyvalente. La mairie va mettre en place une deuxième sirène extérieure et voir si cela résoud le problème. Sinon, les hurleurs seront installés dans la classe (mais signal très fort).

- **Travaux et équipements**

Manthelan :

- Les ventilateurs proposés au 3ème conseil d'école pour les classes de Manthelan n'ont pas été installés. La mairie travaille sur une solution provisoire envisagée récemment mais pas de ventilateur car cela brasse de l'air chaud donc n'est pas efficace.

- Deux collègues rattachés à l'école de Manthelan le jeudi n'ont pas les clefs de l'école mais elles ont le badge alarme. Justine Brault, collègue du jeudi en GS demande une clé de la porte de l'école, cela lui est indispensable car elle a besoin de venir tôt afin de préparer au mieux la classe (photocopies, ateliers) voire pendant les vacances. Pas de réponse

- Les deux paniers de basket seraient à installer dans la cour des grands (question parents). La mairie recherche une entreprise pour les installer à la place de la commune (argument sécuritaire).

- Informatique: le tactile du tableau CM2 ne fonctionne pas. Les ordinateurs des deux classes PS-MS de Mme Romanzin et de Mme Dachicourt fonctionnent très lentement (possibilité d'ajouter de la mémoire / Cf M. Sénépart). L'ordinateur de Mme Bégau GS : la souris et l'écran ne fonctionnent plus, impossibilité de commander la souris sur l'écran

- Portes et fenêtre : Porte GS donnant sur la cour, joint endommagé et poignée défaillante, force à l'ouverture et à la fermeture. Une fenêtre du fond de la classe de CM2 a été condamnée, il serait souhaitable qu'elle soit réparée car c'est la seule fenêtre qui peut être ouverte sans gêner les élèves et permettre de faire un courant d'air. Porte intérieure CP qui se bloque.

- 4 chaises de la salle informatique ont été empruntées en début d'année par la cantine, elles devaient être redonnées rapidement. Le problème serait déjà réglé. (Après vérification, seulement 2 sont revenues).

Proposition de se voir en amont du conseil d'école pour parler des problèmes liés aux travaux et équipement. Une réunion a été effectuée avec la mairie et la directrice mais la présentation en conseil permettrait de garder une trace des travaux en cours ou non effectués. Les vendredi, les travaux urgents à effectuer seront transmis à la mairie. De plus, trois semaines avant chaque conseil, une réunion sera fixée avec la mairie pour étudier les autres demandes.

Le Louroux : même demande qu'au précédent conseil :

- remplacement d'un faux-plafond dans la classe de Mme Beffara (en attente)
- enlèvement de l'ancien photocopieur (fait)
- reboucher les trous dans les cloisons des toilettes pour respecter l'intimité des enfants (anciennes étagères - non fait après vérification).

• **Budgets**

Bilan comptable : coopérative scolaire

A Manthelan :

Bilan financier 2022-2023 : en septembre 2023 il y a 8033€ (l'an passé 8244,81€)

Les recettes : dons parents 1422,50€, vente de photos 1310,49€, don des Aînés 220€, don exceptionnel Association solidarité Franco Roumanie 827,43€, subvention mairie 100€, subvention de l'APE 1885€ pour un total de 5765.42€.

Les dépenses : actions pédagogiques 4099.84€ , adhésion à l'OCCE¹ et Assurance 360.22€, frais de tenue de comptes 17.95€, SACEM 55.29€, achats de Noël 559.84€, petits achats divers 690.83€ avec un total qui s'élève à 5783.97 €

Prévisions pour cette année : Participation des familles à ce jour de 1537.50€ (l'an passé 1422.50)

Rappel : 1000€ de subvention de la municipalité du Louroux ont été versées il y a 3 ans à la coopérative de Manthelan pour un projet de classe découverte.

Au Louroux :

Bilan financier 2022-2023 : 588€ en août 2023 (sachant qu'à ce stade, la subvention de la mairie du Louroux pour l'aménagement en classes flexibles (1593€) n'était pas encore créditée, donc un total de 2181€).

Les recettes : 4054€

Les dépenses : 4525€, soit une balance financière à -471€

Prévisions pour cette année : Participation des familles à ce jour de 230€ (l'an passé 250€)

Fonctionnement de la coopérative du Louroux : 1 budget école (projets, interventions, sorties), 1 budget élèves (projets issus du conseil des élèves), 1 budget enseignantes (matériel ou besoins pédagogiques)

• **Communication de rentrée (question parents)**

Une note de rentrée est donnée dès le premier jour de l'année à chaque élève. Les directrices rappellent l'interdiction d'afficher les listes d'élèves (informations personnelles). Chaque élève a l'information en juin lors de la distribution des listes de fournitures.

Demande des parents d'avoir une information avant la rentrée récapitulant les horaires voire les répartitions des entrées par classe (portail).

1 Officie Centrale de Coopération à l'école

Le site internet de l'école a bien été mis à jour le jeudi avant la rentrée scolaire avec les horaires des deux écoles suite à une demande de parents. L'enseignant qui accueille ses futurs élèves donne fin juin/début juillet un petit mot ainsi qu'une liste de fournitures. L'année passée, la liste de fournitures des CM1-CM2 n'était pas signée du nom de l'enseignant car personne n'était encore nommé sur le poste.

- **Gestion des violences à l'école (question parents)**

Mme l'Inspectrice indique qu'elle est bien informée depuis la rentrée des problématiques liées aux comportements de certains élèves, notamment dans la classe de CM1-CM2 (excès de violence, détérioration du matériel, manque de respect, refus d'appliquer les règles de certains élèves envers les enseignants, adultes et autres élèves). Les faits de violence sont datés et transmis par écrit à l'Inspection.

Un protocole géré par les membres de RASED², l'ASIC³ et Mme l'Inspectrice, a été mis en place et est encore en cours. Les enseignants observent depuis la rentrée une nette amélioration du climat de classe et de récréation et sont confiants dans l'évolution de la situation. De plus, un temps de formation et d'échanges autour de la gestion des récréations sera proposé en novembre par l'Inspection.

Il est demandé la mise en place de jeux de cour dans la cour de grands de Manthelan afin de possiblement réduire les conflits. Les parents proposent de faire des dons de matériel si besoin. Les enseignantes du Louroux, ayant testé la mise en place de jeux libres dans la cour, attestent d'une nette amélioration de l'ambiance de cour mais insistent sur le besoin d'un espace clos et organisé pour ranger les jeux (avec une responsabilisation des élèves indispensables pour la gestion des jeux et du rangement). L'école de Manthelan pourrait envisager ce type de fonctionnement une fois des coffres de rangement mis en place sous les préaux.

Fait à Le Louroux le 09/11/2023,

La secrétaire de séance, Delphine ROMANZIN

La présidente, Mélanie BONNET

2 Réseau d'Aides Spécialisés aux Élèves en Difficulté

3 Enseignant spécialisée « Aide aux Situations Individuelles Complexes »